Spécifications marques propres

	1 Informations généra	les					
Nom de l'article	Lentilles de Sauverny						
Dénomination légale (DE : Dénomination de la denrée alimentaire)	Lentilles vertes						
Numéro d'article du fournisseur							
Marque	Ferme Courtois						
	pièce EAN	7640118150001					
GTIN/ EAN	carton EAN	7640118150148					
	Év. kg EAN	-					
	Poids net/Vol. de	500g					
	remplissage Emballage						
	individuel (Év. nombre de pièces x						
	grammage individuel)						
	Poids brut de l'emballage	510 9.					
	individuel						
Grammage	Nombre d'emballages						
	individuels par suremballage						
	Poids net/Vol. de						
V ", V	remplissage suremballage (nombre d'emballages individuels x						
	grammage de l'emballage individuel)						
	Poids brut de l'emballage/du						
	suremballage						
2	Év. poids net égoutté / poids						
	de viande ou de poisson						
Pays de fabrication du produit	Fabriqué en/aux (pays) SUISSE						
	1.1 Fournisseur						
Nom de l'entreprise	Ferme Courtois SA						
Adresse, ville, code postal, pays	Rte de la Branvaude 10						
	1290 Versoix						
Contact de la personne	Christophe Courtois, lescourto	ois@bluewin.ch, 022.755.43.16					
responsable de l'AQ (nom, e-mail, numéro de téléphone)							
Référentiels* du fournisseur, par	☐ IFS Food						
ex. IFS Food, IFS Broker, BRC,							
Global GAP, etc.	□ BRC						
*joindre le certificat actuel	☐ IFS Broker						
	☐ IFS Logistiques						
	☐ Global GAP						
	autre:						
Numéro d'autorisation de							
l'entreprise (pour les denrées alimentaires d'origine animale)							
Contact en cas d'urgence (e-mail,	Christophe Courtois, lescourto	ois@bluewin.ch, 022.755.43.16					
n° de téléphone)							

1.2 Données du dernier transformateur / fabricant - si le fournisseur n'est pas le dernier transformateur / fabricant							
Nom de l'entreprise							
Adresse, ville, code postal, pays							
Référentiels* du dernier transformateur, par ex. IFS Food, IFS Broker, BRC, Global GAP, etc. *joindre le certificat actuel	☐ IFS Food ☐ BRC ☐ IFS Broker ☐ IFS Logistiques ☐ Global GAP ☐ autre:						
(pour les denrées alimentaires D'origine animale)		Secretary Programme					
		2 Proc	luit				
	2,1		dients				
 Citer tous les composants par ordre décroissant d'importance pondérale, y compris ceux des ingrédients composés Les additifs doivent être indiqués avec leur catégorie et leur numéro E Tous les additifs, excipients et auxiliaires technologiques (y compris ceux qui n'ont plus d'effet technologique sur le produit fini) doivent être cités. 							
Désignation légale (pour les additifs, la catégorie et le numéro E)	Pource nta ge %	Pays d'orígine de la matière première / le cas échéant, lieu d'origine	Remarques (ex: type de coupe, présence d'excipients, etc.)				
Lentille		100	Suisse				
		·					
Liste des ingrédients (base pour la déclaration) note: les allergènes doivent être mis en évidence.			Lentille				
Év. indications spéciales concernant l'origine (par ex. viande: née/élevée/abattue ; le cas échéant, lieu d'origine, etc.)							
Le produit contient-il de l'huile de palme, de la graisse palme ou des ingrédients à base d'huile de palme? Uni, selon le niveau RSPO suivant: Equilibre des masses Séparé Non, le produit ne contient pas d'huile de palme							

Œufs/ ovoproduits		Si le produit contient des œufs ou des ovoproduits: de quelle forme d'élevage les œufs utilisés proviennent-ils? ☐ Élevage en plein air ☐ Élevage au sol ☐ Élevage en batteries					
Viande sépar	ée mécaniquement	Le produit contient-il de la viande séparée mécaniquement? □Oui ☑Non					
	2. 2 R	égimes alimentair	es				
Le produit co	onvient pour :	Organisme de co	ntrôle (si la certifi	cation est disponible):			
	Ovo-lacto-végétarien		think and think the said the said of the said and puth is as he active account of the public visits are said to execute a common				
	Ovo-végétarien		anne animaline ante migiliar, a tanàn at ny manimana dia te an amanda anima anima anima				
	Lacto-végétarien		anna andarin'i dia ny ka ⁿ ifany atamba mity a ni na dia mana amban'i ani ara-tambana atambana atamba n amana a				
	Sans gluten		enderminentally and directly filter promity and systems through a filter party in promound consequently and directly and d				
	Sans lactose		erezenduri internet espitaturi kalender espetendurun dein ten errum musukulunluk ennem	a and a second s			
	Autre:		ann ainmeilin, mid is ujajihan, manku di na ta akina una ibin kiri ann anna aunujuri ini kan anna	annuari en			
	2.:	3 Allergènes					
Présence d'a	llergènes selon le Règlement (UE)	Repris sur la	Traces	Non repris sur la liste			
N° 1169/201	1 – préparation des informations	liste des	possibles	des ingrédients			
	ne denrée alimentaire - annexe II et	ingrédients					
OIDAI, RS 81	7.022.16						
Céréales con de ces céréal	tenant du gluten et produits à base		×				
	'épeautre et le blé khorasan)						
Seigle	epedatic ce le ble kilorasany						
Orge							
Avoine							
	produits à base de crustacés						
Œufs et ovor							
	roduits à base de poissons						
	produits à base d'arachides						
	uits à base de soja						
	its à base de lait						
Lactose		<u> </u>					
	e et produits à base de ces fruits						
Amandes (Amygdalus communis)							
Noisettes (Corylus avellana)		П					
Noix (Jugla							
Noix de caj	ou m occidentale)						
	can (Carya illinoiesis (Wangenh.) K.	<u> </u>	r—	[]			
Koch)	Carya minoresis (wangemin) N.						
	esil (Bertholletia excelsa)						
	Pistacia vera)						

du Queensland (Macadamia ternifolia)					
Céleri et produits à base de					
Moutarde et produits à bas					
Graines de sésame et produits à base de graines de sésame		0			
Anhydride sulfureux (SO2) ou > 10 mg/l	et sulfites >10 mg/kg				
Lupin et produits à base de	lupin			П	
Mollusques et produits à b	***				
	2.4	Valeur nutri	tive		
Informations	al (discour), an area (and but a construction)			the trade of the state of the s	
nutritionnelles	Valeurs nutritives pou	ur ⊠ 100 g /) ml □ égou	
	Énergie		1	370 kJ	324kcal
	Graisses				1.5 g
	- dont acides gras				0.2 g
	saturés				
	Glucides			ani karangan ani ani ani ani ani ani ani ani ani a	44.8 g
	- dont sucres			anista appelituarjamanin jait martas kanananyikita kata anomananka anomani jihi institut	1.1 g
	Fibres alimentaires			and to injust the second and the decrease of the injustice of the second and the	17 g
	Protéines			a kirinin jerita garangan panta nga manan kanggan panta kanggan panggan panggan panggan panggan panggan pangga	24.4 g
	Sel				0 g
Teneur en alcoo					0 (Vol%)
nutritionnelles (ex. vitamines et sels minéraux pouvant être déclarés) 2.5 Informations complémentaire		s conforméme umise à un de			N° 1169/2011
Annexe III	marcations 30	Oui	Non		Observation
Conditionné sous atmosph		X		Observation	
Avec édulcorant(s)					de anticologica de la companya de la companya de aproximación de la companya
Avec sucre(s) et édulcorant	t(s)				and the second s
Contient une source de phe			×		
Peut avoir un effet laxatif e		land	E_3		
consommation excessive (s			\boxtimes	announ announce and a second announce and a	
polyalcools)				STATE CONTRACTOR OF THE STATE	
Contient de la réglisse			\boxtimes		
Teneur élevée en caféine >		\boxtimes			
Contient de la caféine			\boxtimes		
Contient des stérols végétaux / des stanols					harman de come de constituy de la deplina que par par para tendra de está constiturado de tendra de constitució
végétaux ajoutés					
Annexe VI		Oui	Non		Observation
Décongelé			\boxtimes		
Irradié			\boxtimes	- Control of the Cont	
Contient un ingrédient de s	substitution		\boxtimes	and the same of th	
Protéines ajoutées (pour le					
viande et de poisson)	s produits à base de		\boxtimes	Maria Caraca Car	

Eau ajoutée : viande et de	>5% (pour les produits à base de		\boxtimes				
viande et de	The second secon						
		-					
poisson reco							
consommatic	icisse / de salami impropre à la on		\boxtimes				
Viande haché	ée			grasses inférieure à % ur protéines de viande inférieur à			
	2.6	Préparatio	n				
Indications co	oncernant la préparation ou		************				
l'utilisation (e	ex. mode de cuisson)						
	2.7 Date de	durabilité min	nimale (DDM)			
Conditions de	e conservation avant						
ouverture							
	C, au réfrigérateur, à l'abri de	A conserver a	au sec				
la lumière)	icles SG indiquer la conservation à						
-6 °C/ -12 °C et -18							
Durée de vali	dité à partir de la fabrication						
Durée de vali	18 mois						
		À consommer de préférence avant le: 31.12.2025					
Indication de	DDM comme suit:	☐ À consom	mer de	préférence avant fin:			
		☐ À consomi	mer jus	qu'au:			
Emplacemen							
couvercle/ bouch		Au dos					
	après ouverture de l'emballage (ex. is les 3 jours après l'ouverture.)						
	2.8	Autres informa	ations				
Oui	Lesquelles de ces informations con	cernent le pro	duit?				
	Ne consommer que cuit à cœur.						
	Ne pas recongeler après décongéla	tion.					
	Consommer immédiatement après décongélation.						
	Indications concernant l'hygiène de la cuisine/ l'utilisation (ex. pour la viande et le poisson): Ne pas						
mettre le produit en contact avec d'autres aliment							
soigneusement les mains et la vaisselle, travailler dans un environnement propre.							
	Malgré un processus de fabrication	scrupuleux, po	eut con	tènir des pierres résiduelles ou des			
	fragments de pierre. Malgré un processus de fabrication scrupuleux, peut contenir des coquilles résiduelles ou des						
	fragments de coquilles.						
	Malgré l'extraction scrupuleuse des arêtes, peut contenir des arêtes résiduelles.						
	Congelé le: JJ.MM.AAAA						
\boxtimes .	Autres: « malgré un triage minutieux, la présence de petits cailloux n'est pas exclue »						

		2.9 Cer (le certificat actue	rtifications de		char	ges)
Oui	Certifications	Nom de la certification			Or	ganisme de contrôle et méro d'organisme
	Bio (ex. label bio	de l'UE, Demeter)	UE, Demeter)			
	Provenance (appellation d'origine protégée (AOP), spécialité traditionnelle garantie (STG), indication géographique protégée (IGP)					
	(FLO), Rainford	merce équitable est Alliance)				
	l'animal (ex.: MSC, ASC	imale / Bien-être de C, Friend of the Sea)				
	Éthique (ex.: casher, h	alal)				
	Autres		GRTA		01	С
		3 Carac	téristiques d	u produit		
		3.1	Analyse senso	orielle		
Visuel		vert			9 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	
Odeur					-141410	
Consistance		sec				
Saveur						
Forme/ Calib	re	rond				
		3.2 E	xigences analy	ytiques		
Exigences microbiologi	ences obiologiques Micro-organismes			Limite		Unité
Règlement (0	CE) n°				-	
2073/2005;	DGHM; OHyg,				-	
and the second second second second	et toutes les					
autres lois/o	rdonnances ce groupe de					
produits	9, 4 1/1	Make an appropriate to the control of the control o	e diaph thaugarthy dy mait ar agus an thur angare diabh ar le grainn ann an dhean a' lean air lean an ann an d			
Exigences ch	iminues ou				.,	
physiques	iniques ou	Paramètres		Valeur cible	411	Unité
					,	

4 Traçabilité						
Définition du lot (ex. DDM ou LOT)						
La traçabilité du produit est garantie par (ex. DDM ou LOT):		DDM				
Les points suivants sont-ils respectés?				Oui	Non	
L'encodage de chaque unité d'emballage permet l	a traç	abilité du	lot.	\boxtimes		
Les matières premières ainsi que les matières de l' produit sont spécifiées.	emba	llage en d	contact avec l	le 🗆		
Les matières premières ainsi que les matières de l' produit peuvent être identifiées à tout moment à	partir	du marq	uage du lot.	e 🗆		
Tous les numéros de lot et DDM sont indiqués sur correspondant.	le bul	letin de li	vraison			
5	Em	ballage				
Présence de pictogrammes spéciaux sur l'emballag (ex. verre/fourchette, symbole de recyclage, Tidy man)	ge					
Type d'emballage (ex. sous vide)		Sachets				
Matériau de l'emballage primaire	***************************************	OPPC				
L'emballage primaire contient du bisphénol A	Wanted to produce	□ Oui □ Non				
Mesures de l'emballage primaire (L x l x h) en mm	Wangara dan dan pada sa	55 90 15				
Poids net de l'emballage primaire	~	lig				
Matériau de l'emballage secondaire	-	V	gardinan ann an			
Mesures de l'emballage secondaire (L x l x h) en m	m					
Poids net de l'emballage secondaire	·		-	a ka kiri a mara a m		
Matériau de l'emballage tertiaire		******	grafi man manaman, apinanti siyan di dahayil dan permid yadi mayansa kumama	-		
Mesures de l'emballage tertiaire (L x l x h) en mm	·		-			
Poids net de l'emballage tertiaire						
5.1		tification	S	415-20		
Les certifications suivantes s'appliquent à l'emballage en papier/ carton		C: ☐ Oui, pour l'emballage primaire ☐ Oui, pour l'emballage secondaire ☐ Non, pas de certification				
	FSC PEFC: ☐ Oui, pour l'emballage primaire ☐ Oui, pour l'emballage secondaire ☐ Non, pas de certification					
	ecyclé: ur l'emballago ur l'emballago is de carton re	e secondai	re			

	5.2 F	alett	tes		
Nombre de récipients/de suremballages par couche					
Nombre de couches par palette					
Nombre de récipients/de suremballages par palette					
Poids brut par palette (palette comprise) en l	-				
Dimensions de la palette (L x l x h) en mm	-8				
6			aliments		
Le produit livré n'est pas un nouvel aliment et il ne contient aucun des ingrédients considérés comme de nouvelles denrées alimentaires telles que définies dans le Règlement (UE) 2015/2283 et RS 817.022.2		Le produit livré n'est pas un nouvel aliment et il ne contient aucun des ingrédients considérés comme de nouvelles denrées alimentaires telles que définies dans le Règlement (UE) 2015/2283 et RS 817.022.2.			
Oui / Non?		⊠ (Oui 🗆 Non		
Si «Non» alors à - De quelle nouvelle denrée alimentaire - Indiquer les informations complémentaires	s'agit-il?				
	7 D	urabi	ilité		
7.1 In	formation	s con	nplémentaires		
Ingrédient (liste analogue au point 2.1)	Label		Transport (entre l'origine des matières premières et le lieu de transformation)		
	Sélection		Sélectionnez un élément.		
	un éléme				
	Sélection un éléme		Sélectionnez un élément.		
	Sélection	***************************************	Sélectionnez un élément.		
	un éléme				
	Sélection		Sélectionnez un élément.		
	un éléme	*****			
	Sélection un éléme		Sélectionnez un élément.		
	Sélection	***************************************	Sélectionnez un élément.		
	un éléme		Caracterities att Clerifolity		
	Sélection	inez	Sélectionnez un élément.		
	un éléme				
	Sélection un éléme		Sélectionnez un élément.		
	Sélection	***************************************	Sélectionnez un élément.		
un éléme			Service of Clement		
Sélection			Sélectionnez un élément.		
	un éléme	NAME OF TAXABLE PARTY.			
7.2 Emballage primaire Produit					
Matériel d'emballage		Qua	antité en kg		
Sélectionnez un élément.					
Sélectionnez un élément.	and a second surface of the first of the second surface of the sec				
Sélectionnez un élément.					
Sélectionnez un élément.					

7.3 Autres informations							
Transport produit (uniquement le moyen de transport principal)			S	Sélectionnez un élément			
Zone de pêche (uniquement les produits de la pêche)			S	Sélectionnez un élément			
Méthode de pêche (produits de la pé	- transfer to the transfer to		S	Sélectionne	ez un élément		
Serres à chauffage fossile (fruits et compris les conserves de légumes)	-	niquement, y		□ Oui	□ Non		
Les matières premières ainsi que matières de l'emballage en cont avec le produit sont spécifiées.	ntact Sélectionnez un élément						
		8	Vali	idité			
Valable dès le:	Valable dès le:						
		8.1	Expl	ication			
Les produits fabriqués et livrés o	de même	que les mat	tériau	ıx d'emball	age sont conformes aux dispositions		
légales européennes et suisses.							
Le fournisseur confirme avoir re	çu les sp	écifications	ci-des	ssus et gara	antit la livraison exclusive de produits		
répondant à ces spécifications.							
Toute modification des spécifica	ations do	it obligatoire	ement	t être signa	ılée sans délai.		
Le fournisseur garantit que les e	mballag	es utilisés co	nvien	nent aux d	lenrées alimentaires et transmet une		
déclaration de conformité pour	chacun d	des emballag	ges en	contact av	ec le produit. L'emballage primaire ne		
contient aucune nanoparticule c	ou nanor	natériau.					
Conformément au Règlement (C	CE) 1830/	/2003 et OD/	AlOUs	s, RS 817.02	2, le produit ne contient et n'est composé		
d'aucun organisme génétiqueme	ent mod	ifié et ne cor	ntient	aucun ingi	rédient fabriqué à partir d'OGM.		
Les plaintes seront traitées au niveau national. En cas de rappel du produit, chaque pays doit en être informé							
par le fournisseur.							
8.2 Signature Date 20.09.2024							
Nom	Ferme Courtois SA						
Signature (avec cachet de				artois Si			
l'entreprise)				anvaude 1	0		
1290 Versoix							